

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1409

présenté par  
M. Peiro, rapporteur

-----

### ARTICLE 36

A l'alinéa 7, substituer aux mots :

« cet opérateur foncier »,

les mots :

« l'établissement public mentionné au premier alinéa ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.